



DOMOUN LA PLAINE

28, Lotissement Les Topazes
Bourg Murat
9418 Plaine des Cafres

Email : domoun.la.plaine.974@gmail.com

Monsieur le Préfet de La Réunion

CS 51079
97405 Saint Denis Cedex

Plaine des Cafres, le 21 avril 2022

OBJET : Demande d'ouverture d'une concertation sur le Projet de Parc de Volcan

Monsieur le Préfet,

Notre association a vu le jour en septembre dernier à l'occasion de la concertation préalable organisée comme le prévoit la réglementation, par la Municipalité du Tampon, pour son projet de Parc du Volcan.

Depuis, nous vous avons adressé plusieurs courriers, restés sans réponse, pour vous faire part de notre opposition sur plusieurs points de ce projet. Je ne vais donc pas les reprendre ici. Nous avons aussi alerté en janvier dernier le Directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco pour évoquer la menace que fait peser, de notre point de vue, ce projet, sur les « Pitons, Cirques et Remparts ». Le Directeur de la DEAL a lui également été destinataire de nombreux courriers auxquels il n'a pas daigné répondre comme vous. Cela nous laisse penser qu'il n'est pas très intéressé par le problème que nous soulevons sur les menaces environnementales que représentent certains aspects du projet de la Municipalité du Tampon.

Cependant, Mme la Présidente du Conseil Régional a répondu à notre demande et a écouté avec beaucoup d'intérêt les raisons de notre opposition à ce projet. Elle a fait part de son accord à l'ouverture d'une réelle concertation entre les différentes parties prenantes, Municipalité du Tampon, représentants des collectivités départementale et régionale, les acteurs socioéconomiques et les associations comme Domoun la Plaine, pour trouver des réponses satisfaisantes aux questions que nous soulevons et parvenir à un projet sur ce Parc de Volcan qui rassemble plutôt que de passer outre les alertes que nous lançons.

Les vice-présidents du Conseil Départemental que nous avons rencontrés, ont aussi approuvé cette idée de concertation pour arriver à une solution durable respectueuse des populations et de l'environnement.

Malgré nos multiples sollicitations, le Maire du Tampon reste sourd à notre demande de dialogue.

Nous avons l'honneur par le présent courrier de vous solliciter très solennellement pour la mise en place de cette instance de dialogue en convoquant toutes les parties prenantes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'association DOMOUN LA PLAINE
Et par délégation du Bureau Collégial,

Gilbert La Porte